



APPEL D'OFFRES

Fourniture et exploitation des services de bar – Spectacle du 15 août 2026

Date : Le 11 juin 2026

1. **Division :** Services communautaires
2. **Responsable :** Daniel Blanchard, directeur des services communautaires
3. **Courriel :** daniel.blanchard@tracadienb.ca
4. **Téléphone :** (506) 394-4020 **Télécopieur :** (506) 394-4025

5. Description de l'appel d'offres :

5.1 Titre de l'appel d'offres

Fourniture et exploitation des services de bar - Spectacle du 15 août 2026

5.2 Description

La Municipalité régionale de Tracadie sollicite des soumissions auprès d'entreprises, d'organismes ou d'exploitants qualifiés afin d'assurer la gestion complète des services de bar lors du spectacle extérieur du 15 août 2026.

Le fournisseur retenu sera responsable de l'ensemble des opérations liées à la vente et à la gestion des boissons alcoolisées sur le site de l'événement.

5.3 Nature de l'appel d'offres

Aucune rémunération directe ne sera versée par la Municipalité régionale de Tracadie au fournisseur retenu pour l'exploitation du service de bar.



Le fournisseur retenu conservera l'ensemble des profits nets générés par les ventes de boissons alcoolisées, sous réserve des conditions prévues au présent appel d'offres.

5.4 Contribution communautaire

Le soumissionnaire retenu devra remettre un montant minimal de cinquante cents (0,50 \$) par consommation vendue à un organisme à but non lucratif, un organisme de bienfaisance, un organisme sportif ou organisme communautaire reconnu. Le choix de l'organisme devra être approuvé par la Municipalité régionale de Tracadie.

Le soumissionnaire devra identifier dans sa proposition le ou les organismes qui bénéficieront de cette contribution communautaire.

Les pourboires générés lors des opérations devront également être remis à des organismes bénévoles, communautaires ou sans but lucratif participant aux opérations de l'événement.

5.5 Responsabilités du soumissionnaire

Le soumissionnaire retenu devra notamment :

- Assurer l'achat et de la gestion des inventaires ;
- Assurer la sécurité liée aux opérations du bar ;
- Obtenir et gérer tous les permis requis ;
- Respecter des règles de sécurité publique applicables ;
- Assurer la gestion des employés et des bénévoles ;
- Procéder à l'installation et au démontage des installations temporaires liées aux opérations du bar.

5.6 Instruction aux soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent :

- Démontrer une expérience pertinente dans l'exploitation de services de bar lors de grands événements ;



- Détenir un permis d'alcool valide pour leur établissement et effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir les extensions ou autorisations requises pour l'événement du 15 août 2026 ;
- Fournir une preuve de capacité financière démontrant leur aptitude à acquérir et maintenir un inventaire suffisant pour un événement pouvant accueillir approximativement 10 000 personnes ;
- Être en mesure de gérer un inventaire estimé à environ 100 000 \$ en boissons alcoolisées ;
- Être en mesure de recruter, coordonner et superviser au moins 100 travailleurs et/ou bénévoles pour les opérations du service de bar ;
- Fournir toute la glace nécessaire aux opérations ;
- Fournir les équipements de réfrigération nécessaires afin de maintenir les boissons froides ;
- Fournir les systèmes de paiement requis pour les opérations sur le site ;
- Fournir l'ensemble des équipements et du personnel nécessaires au bon fonctionnement des services de bar ;
- Respecter toutes les lois, les règlements et exigences applicables à la vente et à la consommation d'alcool au Nouveau-Brunswick.

5.7 Grille d'évaluation des soumissions

CRITÈRES	POINTAGE
Expérience dans l'exploitation de bars lors de grands événements	30
Capacité financière et gestion des inventaires	25
Plan de recrutement et de gestion du personnel et des bénévoles	25
Plan opérationnel (approvisionnement en glace, réfrigération, équipements et systèmes de paiement)	20
TOTAL	100



5.8 Conditions générales

- Fournir un certificat d'employeur en règle de Travail sécuritaire NB, si applicable ;
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'un montant de **2 000 000 \$** ;
- L'octroi du contrat est conditionnel à la capacité du soumissionnaire à financer ce projet ;
- La Municipalité régionale de Tracadie se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres en tout temps ;
- La **municipalité recevra les soumissions jusqu'à 14h00** (heure locale), **le 25 juin 2026** ;
- Les soumissions devront être transmises dans une enveloppe cachetée portant la mention : **Appel d'offres « Fourniture des services de bar - Spectacle du 15 août 2026 »** et être adressées à :

Monsieur Jean-Paul Loyer
Directeur général
Municipalité régionale de Tracadie
3267, rue Principale
C.P. 3600, Succursale Bureau-Chef
Tracadie (N.-B.) E1X 1A3

- Pour toute question technique relative au présent appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur Serge Brideau, coordonnateur des arts, de la culture et du patrimoine.



Formulaire de soumission :

APPEL D'OFFRES

Fourniture et exploitation des services de bar - Spectacle du 15 août 2026

Réservé au soumissionnaire

Nom du soumissionnaire : _____

Adresse : _____

Personne-ressource : _____

Adresse courriel du soumissionnaire : _____

Téléphone : _____

Signature autorisée : _____

Date : _____